

# CONSULTATION PUBLIQUE PAFIO

- BILAN VERSION VO7 -

*13 février au 9 mars 2017*

---

*Présenté à la table GIRT UG 083-084*

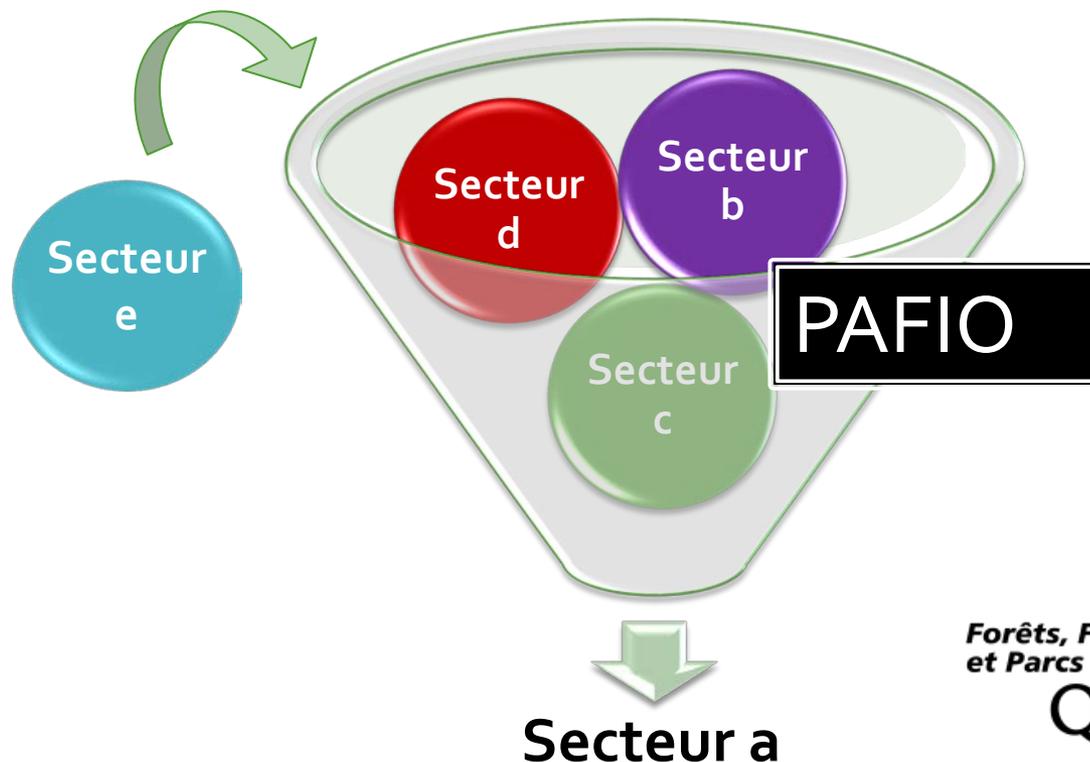
*14 septembre 2017*

**Forêts, Faune  
et Parcs**

**Québec** 

# Contexte

- Consultation du public en février de chaque année.
- À tous les ans, des secteurs d'intervention sont aménagés, donc des secteurs potentiels sont ajoutés au PAFIO.
- Le PAFIO, qui se veut dynamique, doit toujours contenir 3 à 5 ans de secteurs potentiels.



# Consultation 2017

---

- Du 13 février au 9 mars 2017 (25 j. consécutifs).
- La consultation permet au public d'exprimer ses préoccupations quant à l'impact de l'aménagement des forêts sur les activités qu'il pratique.
- Rencontre d'information le:
  - Le **15 février** à 16h00 à l'Unité de gestion de la Mégiscane (UG 084), Senneterre
  - Le **16 février** à 16h00 à la MRC Vallée-de-l'Or (UG 083), Val-d'Or
- Individus ou organismes ayant participé à cette rencontre.
  - UG 083 : **19** (5 individus et 15 organismes)
  - UG 084 : **7** personnes
- Commentaires émis :
  - UG 083 : Au total, **64** commentaires dont **55** étaient au nom d'un organisme.
  - UG 084 : Au total, **15** commentaires dont **10** étaient au nom d'un organisme.

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Planification forestière – travaux non commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un organisme souhaite que la planification soit plus détaillée, notamment en indiquant l'essence reboisée, car il est préoccupé par les impacts négatifs sur la biodiversité, le respect du portrait historique des essences, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En Abitibi, les essences principalement reboisées sont l'épinette noire, le pin gris et l'épinette blanche, ce qui reflète la réalité de la forêt abitibienne.</li> </ul>
Planification forestière – type de travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Six individus</b> souhaitent connaître les travaux dans son secteur d'intérêt pour prévoir le déplacement de matériel au besoin et <b>si des travaux seront réalisés pendant des périodes précises de la saison.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le MFFP invite à consulter le site internet: <a href="http://mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/planification-forestiere/abitibi-temiscamingue.jsp">http://mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/planification-forestiere/abitibi-temiscamingue.jsp</a></li> <li>• <b>Signature de mesures d'harmonisation opérationnelle</b></li> </ul>
Planification forestière – localisation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une pourvoirie demande qu'il n'y ait pas de chevauchement de la limite de la pourvoirie par des coupes.</li> <li>• <b>Une pourvoirie demande que des travaux à proximité de leur chalet principal soit retirés de la planification.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre à venir pour localiser plus précisément la préoccupation</li> </ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Qualité de l'eau – eau de surface	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un trappeur est préoccupé par l'impact des activités forestières sur la qualité de l'eau de source (filtration de l'eau dans le sol).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre à venir pour localiser plus précisément la préoccupation</li> </ul>
Qualité de l'eau – eau souterraine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un organisme souhaite s'assurer que le VOIC eskers soit respecté.</li> <li>Un organisme recommande de préserver le couvert forestier du secteur du lac Sabourin (esker).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le MFFP poursuit la mise en application du VOIC esker de la TGIRT de l'UA 8351 qui cible le maintien d'un minimum de 50% de couvert forestier de 3 m et plus, par rapport à la superficie forestière productive de l'esker.</li> </ul>
Qualité de l'eau – eau souterraine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un organisme est soucieux que les opérations forestières puissent contaminer l'aire d'alimentation des puits d'eau potable de Cadillac.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décision (septembre 2017) : Concernant le VOIC de la TGIRT sur l'approvisionnement en eau potable dans les aires d'alimentation, le MFFP poursuit l'analyse du dossier. Ce VOIC ne sera, pour le moment, pas intégré au PAFIT 2018-2023, mais pourrait l'être lors d'une modification ultérieure selon l'aboutissement de l'analyse et des discussions.</li> </ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Paysage esthétique – environnement immédiat (abri sommaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un organisme demande d'éviter de récolter tout autour des abris sommaires et de plutôt laisser des bouquets autour des abris, un concept que permet le modèle par COS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette proposition n'est pas retenue car les coupes avec rétention sont réalisées sur 20 % de la superficie totale de récolte. Elles sont réalisées selon la nature des peuplements et des sites.</li> </ul>
Paysage esthétique – environnement panoramique (lacs de villégiature)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une pourvoirie, un organisme et une compagnie forestière sont préoccupés par l'environnement visuel de lacs identifiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les éléments de l'entente de paysage de la Ville de Rouyn-Noranda sont étudiés afin de les intégrer au VOIC paysage de la TLGIRT des UA 8351, 8451 et 8462.</li> <li>• Rencontre à venir pour localiser plus précisément la préoccupation (pourvoirie)</li> </ul>
Développement économique - emplois liés aux autres ressources du milieu forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une pourvoirie est préoccupée par l'effet des coupes sur le développement économique de son entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre à venir pour localiser plus précisément la préoccupation</li> </ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Aires protégées	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme demande de ne rien planifier dans les aires protégées ni dans les zones d'étude, et souligne l'impact de l'aménagement en périphérie des aires protégées.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les zones d'étude ne sont pas des aires protégées et sont sujettes à changement. Le MFFP ne peut appliquer les mêmes règles que dans les zones officielles.</li><li>• En périphérie des aires protégées, le RADF prévoit une modalité de protection autour de certains territoires.</li></ul>
Conservation de la flore	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme souligne l'importance d'appliquer les protections prévues lors de l'observation d'une espèce qui le requiert et demande au MFFP d'établir des modalités de protection pour les EMVS qui n'en ont pas.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La gestion des espèces floristiques menacées ou vulnérables relève du MDDELCC.</li><li>• Le MFFP s'est doté de modalités pour certains sites fauniques d'intérêt et veille à leur application.</li></ul>
Espèces floristiques menacées ou vulnérables	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme est inquiet de la capacité de détection et de prise en charge des espèces floristiques par les BGA et demande au MFFP d'assurer la formation du personnel terrain.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le MFFP forme les BGA et Rexforêt lors de rencontres de démarrage, ainsi que son propre personnel à l'occasion de rencontre d'induction en début d'année.</li></ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Caribou forestier – début des opérations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme souhaite connaître le moment de début des opérations dans la zone du caribou.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le plan d'aménagement forestier du site faunique du caribou forestier de Val-d'Or 2013-2018 demeure en vigueur jusqu'au 31 mars 2018. Les chantiers déjà planifiés ont été récoltés tel que prévu, et aucun ajout ne sera fait d'ici là.</li></ul>
Caribou forestier – travaux liés au plan d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme souhaite être informé des travaux liés au plan d'aménagement du caribou et à leur priorité dans le temps.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le plan d'aménagement 2018-2023 est en élaboration pour application le 1er avril 2018. Les travaux de validation des chemins à refermer débiteront en 2018. Le MFFP est en attente de positionnement politique plus précis pour déterminer les prochaines étapes à accomplir.</li></ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Apport ponctuel de sédiments	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme demande que les activités d'aménagement soient interdites dans la bande riveraine de 20 m, et recommande de l'élargir si la pente est forte afin de réduire les risques de chablis et d'érosion.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune récolte n'est planifiée dans la bande riveraine de 20 m afin de respecter le VOIC traitant de l'enjeu lié aux milieux humides et aux écotones riverains.</li></ul>
Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme demande que le MFFP joue un rôle pour limiter l'émission des gaz à effet de serre causé par le transport du bois aux usines.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le MFFP n'a aucun contrôle sur l'émission des gaz à effet de serre. Par contre, le modèle de planification par COS permet d'optimiser la récolte de bois dans un secteur, et par le fait même, le transport.</li></ul>
Territoire faunique structuré - harmonisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une pourvoirie souhaite être rencontrée et convenir avec le MFFP une entente d'harmonisation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre à venir pour compléter l'harmonisation</li></ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Protection d'essences sensibles et habitat pour la faune	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un chasseur et un organisme recommandent que la récolte ne touche pas des espèces comme le thuya, le pin blanc, le frêne et l'érable. Cela crée un habitat intéressant pour la faune et par ailleurs, la plupart n'a pas d'intérêt commercial.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les essences suivantes ne sont pas attribuées: le thuya, le pin blanc, l'érable et le frêne. Nos directives indiquent de les laisser debout (exception: raisons opérationnelles).</li></ul>
Territoire faunique structuré - habitat de la faune	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un représentant d'un territoire faunique structuré demande de prévoir une planification adaptée à la faune qui permettra de maintenir un habitat adéquat sur l'ensemble du territoire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La nouvelle façon du MFFP d'aménagement la forêt avec les COS nous permet de réduire la fragmentation du territoire et d'améliorer la connectivité dans le temps.</li></ul>
Planification - aires d'intensification de la production ligneuse	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme demande de voir cette planification. Si elle se trouve à proximité d'abris sommaires, il demande si les détenteurs de baux seront avisés et s'il sera possible pour eux de prendre des arrangements.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les AIPL ont été présentés et sont disponibles sur le site de la TLGIRT pour la phase participation du PAFIT 2018- 2023. Ils seront en consultation publique à l'automne 2017 dans le cadre du PAFIT 2018-2023.</li></ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Calendrier des opérations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux territoires fauniques structurés, deux organismes et deux individus sont préoccupés par la réalisation des travaux durant la période de chasse à l'ours et à l'orignal.</li><li>• Un individu souhaite connaître la période de réalisation des travaux.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Harmonisation opérationnelle avec les BGA</li></ul>
Quiétude des utilisateurs - bruit des opérations - chemins	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme souhaite qu'une attention soit portée au bruit produit par les opérations étant donné la proximité avec une zone résidentielle</li><li>• Un organisme propose un trajet pour transporter le bois à l'usine, car les travaux sont situés à proximité du milieu urbain.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Harmonisation opérationnelle avec les BGA</li></ul>
Harmonisation des opérations minières et forestières	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une compagnie minière souhaite discuter afin de concilier ses projets avec les activités forestières.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre à venir pour localiser plus précisément la préoccupation</li></ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Chemins multi-usages - sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un territoire faunique structuré et un organisme souhaitent que des mesures soient prises pour la sécurité des utilisateurs, entre autres via l'entretien.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Harmonisation opérationnelle avec les BGA</li></ul>
Chemins multi-usages – accès au territoire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux territoires fauniques structurés sont préoccupés par l'ajout d'accès additionnels, rendant le contrôle plus difficile pour les gestionnaires.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Harmonisation opérationnelle avec les BGA</li></ul>
Chemins multi-usages – fermeture	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme encourage la possibilité de pouvoir fermer des chemins et ainsi restaurer la superficie productive.</li><li>• Une compagnie forestière approuve les efforts de fermeture de chemins au nord du territoire du caribou forestier.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La construction de chemins est parfois nécessaire pour permettre d'aménager la forêt, et le MFFP sensibilise les compagnies forestières à l'utilisation des chemins existants.</li><li>• Le MFFP souligne qu'il est possible pour un utilisateur de faire une demande de fermeture pour un chemin multi-usages.</li></ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Chemins multi-usages - planification	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un organisme est préoccupé par le tracé du chemin de passage d'Eacom dans la zone 1A du plan d'aménagement, compte tenu que l'habitat est déjà fragilisé.</li><li>• Un individu souhaite connaître le type de chemin qui sera construit.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Harmonisation opérationnelle avec les BGA</li></ul>
Chemins multi-usages - entretien	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une pourvoirie souhaiterait la réfection de chemins sur son territoire.</li><li>• Un individu souhaite qu'à la fin des travaux, les infrastructures soient dans un état égal ou supérieur à celui du début.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Harmonisation opérationnelle avec les BGA</li></ul>

# Consultation 2017

- Principaux commentaires émis portant sur :

Thème	Sujets	Traitement de la préoccupation
Communication - transmission de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un organisme est inquiet du fait que le MFFP n'a pas indiqué en détails les éléments de l'entente avec Eacom concernant la fermeture de chemins. Il juge que cela laisse présager un esprit d'écoute minimal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les éléments contenus dans l'entente ont été présentés lors d'une rencontre.</li> </ul>
Communication - transmission de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un organisme est préoccupé par le dérangement lors de la chasse, et demande si le MFFP peut envoyer un avis aux détenteurs de baux pour indiquer qu'il y aura des travaux forestiers dans leur secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmonisation opérationnelle avec les BGA si concerne la période d'opérations</li> <li>Si veut savoir s'il y a des travaux dans un secteur pour une année donnée, consulter la programmation annuelle sur le site web du MFFP (<a href="http://plans-thematiques08.mrn.gouv.qc.ca/pran.asp">http://plans-thematiques08.mrn.gouv.qc.ca/pran.asp</a>)</li> </ul>
Communication - concertation avec les UA adjacentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon une pourvoirie, la planification de coupes doit être mieux coordonnée avec l'UA voisine car elle s'additionne à celle de l'UA 8351.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre à venir pour localiser plus précisément la préoccupation</li> </ul>
Communication – intégration des VOIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un organisme souhaite que les travaux consultés, puisqu'ils seront encadrés par les PAFIT 2018-2023, prennent en considération les VOIC soumis dernièrement aux TGIRT des différentes UA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la planification fine, le MFFP prendra en compte les éléments retenus dans les différents PAFIT</li> </ul>

**Forêts, Faune  
et Parcs**

**Québec** 

# Consultation 2017

---

- Noter qu'en plus du public, les communautés autochtones ont été consultées et leurs préoccupations sont prises en compte (pour les 3 unités d'aménagement)
- Toutes les harmonisations de type «**opérationnelles**» ont été remises au BGA responsable de l'harmonisation opérationnelle afin qu'il contacte le demandeur et convienne, au besoin, d'une harmonisation. On parle ici de la saison de récolte, la sécurité, les infrastructures, etc.
- Le MFFP vous rappelle que les ententes en vigueur prendront fin le 31 mars 2018. Dans l'éventualité où les préoccupations sont encore d'actualité, des nouvelles ententes sont à prévoir pour la période 2018-2023.

# Prochaines étapes

---

- Prendre contact avec les individus et organismes qui ont émis des commentaires afin de finaliser les harmonisations, le cas échéants
  - UG 083 : **4** dossiers en cours et à finaliser
  - UG 084 : **1** dossier en cours et à finaliser
- Rendre disponible le rapport de suivi du MFFP

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/regions/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp>

**Forêts, Faune  
et Parcs**

**Québec** 